

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - voirie.fr.parkindigo.com
Parcs - fr.parkindigo.com

En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Marché - Niveau -1
150 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
boutique-meudon@group-indigo.com
01 58 17 10 42

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h30	8h30 17h00	9h00 12h30	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORFAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / NON-RÉSIDENT ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et non-résidents sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :
voirie.fr.parkindigo.com

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :
fr.parkindigo.com

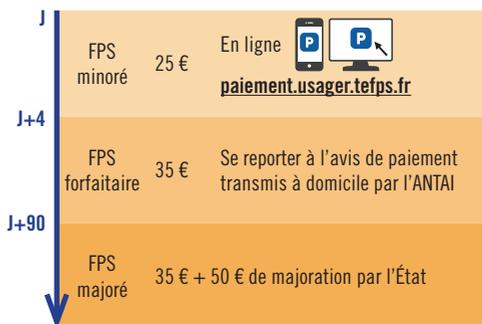
LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

COMMENT PAYER UN FPS ?



COMMENT CONTESTER UN FPS ?



Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :
- seineouest.fr/stat pour les modalités de stationnement
- seineouest.fr/fps pour le FPS



seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit



© Communication P 20/2022



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition avril 2022

Ville de Meudon



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit



STATIONNEZ MALIN !

- Une course rapide ? Un déjeuner ? A Meudon-Ville, les 30 premières minutes sont gratuites (une fois par jour) et le stationnement est gratuit de 13h à 14h.

ZONE BLEUE

Stationnement gratuit à durée limitée. Disque européen de stationnement obligatoire. Contacter la Mairie pour plus d'informations (01 41 14 80 00 ou meudon.fr)



PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient gratuit en zones Orange et Marron pour les Résidents. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

MEUDON

MEUDON -VILLE

ZONE ROUGE P

Durée maximale 2h
Forfaits non valides

ZONE ORANGE P

Durée maximale 5h
Forfaits valides

ZONE MARRON P

Durée maximale 5h
Forfaits valides

P PARC SOUTERRAIN

AVANT-SEINE

P PARC SOUTERRAIN

PLACE CENTRALE

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit de 13h à 14h
Gratuit dimanche, jours fériés, 1^{er}-31 août

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit dimanche, jours fériés, 1^{er}-31 août

Du lundi au dimanche
Ouverture 24h/24

Du lundi au dimanche
Ouverture 24h/24
Gratuit de 13h à 14h

TARIFS HORAIRES

	ZONE ROUGE P	ZONE ORANGE P	ZONE MARRON P	P PARC SOUTERRAIN	P PARC SOUTERRAIN
EN BREF	0h-2h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure	0h-5h.....2,00 €/heure	0h-2h.....variable 2h-9h.....2,00 €/heure 9h-24h.....variable	0h-5h.....1,20 €/heure 5h-10h...0,60 €/heure 10h-24h.....gratuit
	🕒 30 MINUTES GRATUITES (une fois par jour)				
1h	1,60 €	1,60 €	2,00 €	1,20 €	1,20 €
2h	3,20 €	3,20 €	4,00 €	2,00 €	2,40 €
3h	2h15 : 15 €	4,80 €	6,00 €	4,00 €	3,60 €
4h	2h30 : 35 €	6,40 €	8,00 €	6,00 €	4,80 €
5h		8,00 €	10,00 €	8,00 €	6,00 €
6h		5h15 : 15 €	5h15 : 15 €	10,00 €	6,60 €
7h		5h30 : 35 €	5h30 : 35 €	12,00 €	7,20 €
8h	Non autorisé			14,00 €	7,80 €
9h		Non autorisé	Non autorisé	16,00 €	8,40 €
10h				20,00 €	9,00 €
24h				20,00 €	9,00 €

Forfaits accessibles sous conditions.
Informations : seineouest.fr/stat

FORFAITS

	ZONE ORANGE P	ZONE MARRON P	P PARC SOUTERRAIN	P PARC SOUTERRAIN
RÉSIDENT PROFESSIONNEL	Jour 1,50 € Semaine 7,50 € Mois 25 € Année 220 € Rés. Basse Emission -50% Rés. Petit Rouleur - Prof. de Santé Mobile <i>gratuité toutes zones</i>	Jour 1,50 € Semaine 7,50 € Mois 25 € Année 220 € Rés. Basse Emission -50% Rés. Petit Rouleur - Prof. de Santé Mobile <i>gratuité toutes zones</i>	- - - - - - -	- 18 € 45 € 450 € -33% -33% -
NON-RÉSIDENT (salariés, autres professionnels)	Jour 2 € Semaine 10 € Mois 40 € Année 350 € Journée (8h-20h) - Moto -	Jour 2 € Semaine 10 € Mois 40 € Année 350 € Journée (8h-20h) - Moto -	- - 75 € 750 € - 40 €/mois	- 24 € 60 € 600 € -25% -50%